

**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions  
- TPSGC  
11 Laurier St./11, rue Laurier  
Place du Portage, Phase III  
Core 0A1 / Noyau 0A1  
Gatineau  
Québec  
K1A 0S5  
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT**  
**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution  
Communication Procurement Directorate/Direction de  
l'approvisionnement en communication  
360 Albert St./ 360, rue Albert  
12th Floor / 12ième étage  
Ottawa  
Ontario  
K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> CARTES-PHOTOS PROGRAMME PASSEPORT	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> BPPT1-130343/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 005
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> BPPT1-130343	<b>Date</b> 2014-04-28
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$CW-033-64967	
<b>File No. - N° de dossier</b> cw033.BPPT1-130343	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2014-05-02</b>	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Richard, Josette	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> cw033
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (613) 990-3814 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (613) 993-2581
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

---

## Modification 005

Le but de cette modification est de répondre aux questions de soumissionnaires.

### Question 14

Selon la modification 001 de la question 2 de la foire aux questions, environ 2 216 300 cartes semi-finies seront expédiées à l'entrepreneur. A-t-on payé pour ces stocks? Si non, quelle en est la valeur? CIC achètera-t-il les stocks avant de les transférer si un nouveau fournisseur décroche le contrat?

### Réponse 14

La quantité est évaluée à 1 216 300 et non 2 216 300.

Le Programme de passeport de CIC achètera les cartes-photos semi-finies auprès du fournisseur actuel et les transmettra gratuitement au nouvel entrepreneur.

### Question 15

Veuillez indiquer la quantité en stock de ces articles non finis : PPTC 195, 362, 364 et 365.

### Réponse 15

PPTC 195 – 160 000

PPTC 362 – 660 000

PPTC 364 – 330 000

PPTC 365 – 66 300

### Question 16

Prévoyez-vous une diminution de l'utilisation des cartes-photos au cours des trois prochaines années? Si oui, quelle est la baisse en pourcentage prévue d'une année à l'autre?

### Réponse 16

Aucune baisse n'est prévue pour l'instant.

### Question 17

Prix à l'annexe B – éléments 3 à 14 : Vous souhaitez connaître le prix pour 3 000 000 unités, ainsi que celui pour 100 000 à 250 000 unités supplémentaires. Doit-on considérer qu'il s'agit d'un seul lot de production d'un total de 3 100 000 à 3 250 000 unités, ou s'agit-il plutôt de deux lots distincts, le premier de 3 000 000 unités et le deuxième, de 100 000 à 250 000 unités?

### Réponse 17

Le contrat prévoit la production initiale de 3 000 000 cartes-photos. Toute autre quantité est facultative et peut ou non être requise au cours de la durée du contrat ou des périodes optionnelles. S'il est nécessaire de se prévaloir des quantités optionnelles de cartes-photos, le prix des commandes de cartes-photos remplies sera conforme au prix fixé pour les articles optionnels une fois les stocks initiaux épuisés.

### Question 18

Prix à l'annexe B – éléments 3 à 14 : Ces cartes seront-elles facturées comme s'il s'agissait de cartes-photos finies ou semi-finies? Si le prix demandé est celui des cartes-photos finies, veuillez inclure la ventilation par articles puisque l'article PPTC 195 ne contient pas d'image.

---

**Réponse 18**

Prix à l'annexe B – éléments 2 à 14 : Comme il est énoncé dans la base de paiement de l'annexe B, les prix doivent comprendre tous les matériaux et toutes les opérations (frais de montage, découpage à la forme personnalisée, soumission d'épreuves, production de cartes-photos semi-finies, fourniture d'échantillons, entreposage, surimpression de numéros de série et de codes à barres, matériaux d'emballage, les étiquettes et leur application ainsi que la prestation d'un outil de commande figurant dans l'énoncé des travaux en annexe A) nécessaires pour fournir les produits finaux et les préparer pour la livraison.

**Question 19**

Prix à l'annexe B – élément 1 : Le prix devrait-il comprendre l'enveloppe même de la carte-photo?

**Réponse 19**

Prix à l'annexe B – élément 1 : Le prix ne comprend pas la production de cartes-photos non finies. Les prix doivent comprendre tous les matériaux et toutes les opérations (frais de montage, découpage à la forme personnalisée, soumission d'épreuves, production de cartes-photos semi-finies, fourniture d'échantillons, entreposage, surimpression de numéros de série et de codes à barres, matériaux d'emballage, les étiquettes et leur application ainsi que la prestation d'un outil de commande figurant dans l'énoncé des travaux en annexe A) nécessaires pour fournir les produits finaux et les préparer pour la livraison.

**Question 20**

L'article PPTC 195 est une carte vierge (sans numéro de série ni code à barres); les articles PPTC 362, PPTC 364 et PPTC 365 représentent les produits imprimés jusqu'aux produits finis. Habituellement, deux coûts unitaires sont fournis pour les cartes vierges et les cartes imprimées. Or, le fichier Excel de la base de paiement à l'annexe B ne prévoit aucun champ pour le prix des cartes non imprimées et celui des cartes imprimées. CIC envisagera-t-il de mettre à jour l'annexe B de façon à inclure deux prix distincts?

**Réponse 20**

La base de paiement à l'annexe B demeure la même.

**Question 21**

Selon les spécifications, il doit y avoir un morceau de polyester clair de deux millièmes de pouce d'épaisseur sur les cartes-photos. Or, sur les échantillons actuels, ce morceau n'a qu'un millième de pouce d'épaisseur. Pour permettre au Canada de faire des économies, devons-nous faire un appel d'offres pour le morceau plus mince?

**Réponse 21**

S'il vous plait, vous référez à l'annexe "A", Énoncé des travaux, Article 3.6, Spécifications, Fenêtre pour photographie de droite;

***FENÊTRE POUR PHOTOGRAPHIE DE DROITE :***

*La fenêtre pour photographie de droite est faite d'un morceau de polyester clair et mat de deux millièmes de pouce d'épaisseur mesurant 3 po de largeur par 3-¼ po de hauteur situé sur le recto de la carte-photo à 4-1/2 po du bord gauche et à 11/16 po du bord supérieur. Elle est collée sur trois côtés pour permettre une ouverture de 2-3/16 po sur le haut, de 2-7/8 po de profondeur.*

**Toutes les autres termes et modalités demeurent inchangés.**